

P A L A I S 2
L'ATLANTIQUE

FICHE TECHNIQUE
SPECTACLE



SOMMAIRE

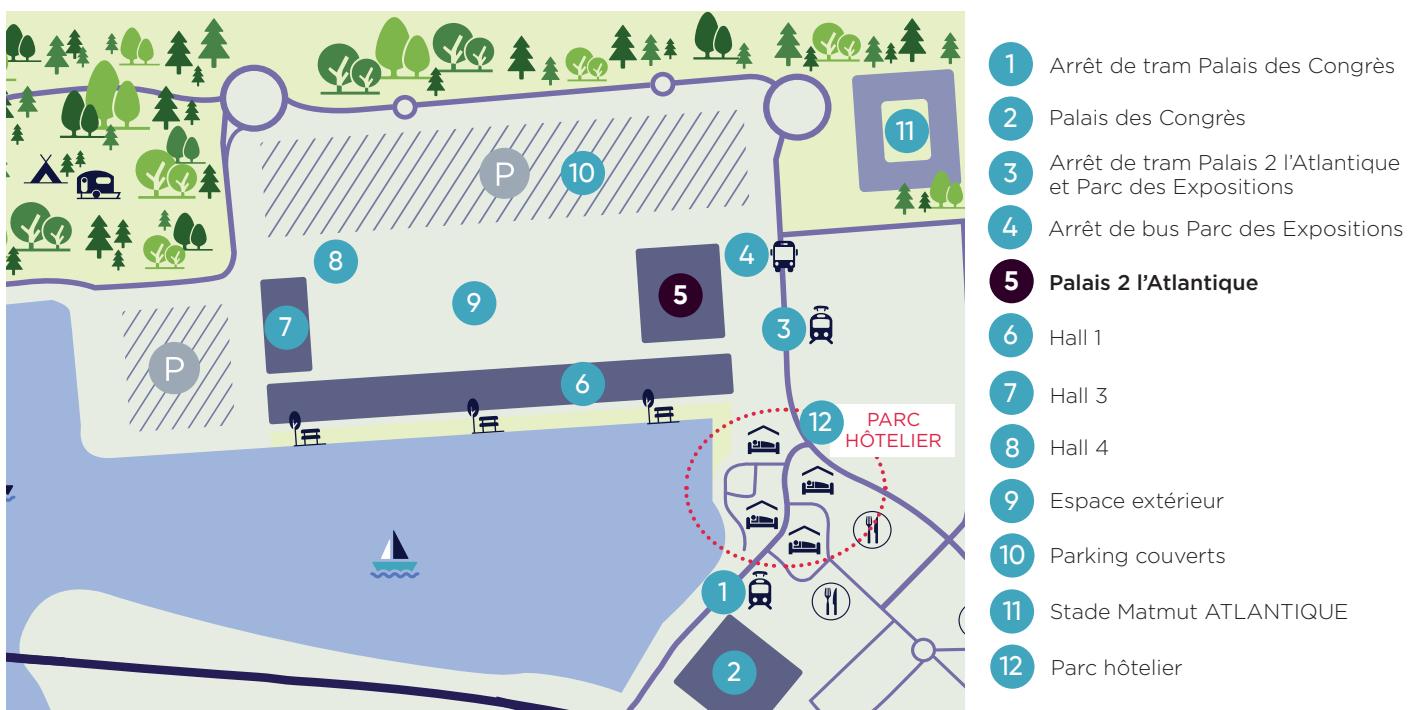
- 1.**
DESCRIPTION GÉNÉRALE
/ Page - 2 /
- 2.**
CONFIGURATIONS
/ Page - 3 /
- 3.**
ACCUEIL
/ Page - 4 /
- 3.1**
Public
/ Page - 4 /
- 3.2**
Equipes de production
/ Page - 5 /
- 4.**
DESCRIPTIF TECHNIQUE
DE LA SALLE
/ Page - 6 /
- 4.1**
Dimensions générales
/ Page - 6 /
- 4.2**
Matériel à disposition
/ Page - 6 /
- 4.3**
Cahier des charges accroche
/ Page - 7 /
- .5**
RÈGLEMENT CONSIGNES
DE SÉCURITÉ
/ Page - 8 /
- .6**
HÔTELLERIE À PROXIMITÉ
/ Page - 9 /
- .7**
ANNEXES : PLANS
/ Page - 10 /
 - Plans de jauge et de numérotation
 - Plan zone backstage
 - Plan de charpente
 - Notice charpente
 - Plan accès prod et catering
 - Plan parking accès public
 - Plan implantation électrique

1 DESCRIPTION GÉNÉRALE

BIENVENUE !

- > Le Palais 2 l'Atlantique est implanté sur le Parc des Expositions de Bordeaux
- > Inauguré au printemps 2019 - Accès direct par le tramway
- > Infrastructure spécifiquement équipée pour l'accueil de spectacles
- > Architecture épurée et équipements ultra-modernes pour un accueil de haute qualité
- > Emplacement privilégié au bord du lac - Parc hôtelier accessible à pied ou en tramway

BORDEAUX QUARTIER DU LAC



Adresse : Palais 2 l'Atlantique, Cours Charles Bricaud, 33300 Bordeaux

Entrée backstage : Parc des expositions Bordeaux - Porte F

ACCÈS

• EN VOITURE



A10 Paris – Bordeaux ou A630 Rocade
Direction Parc des Expositions
Sortie Rocade 4, 4A et 4B
Parking gratuit

• EN TRAMWAY



Ligne C – Arrêt Parc des Expositions
Direct depuis la Gare St Jean et le centre-ville

• EN TRAIN



Arrivée Gare Saint Jean : direct Tram C
Voiture 20 min – Tram 40 min

• EN AVION



Aéroport Bordeaux – Mérignac
Navette bus 30 min DIRECT ou
Liane 1 vers la gare puis Tram ligne C
Taxis ou voiture : 20-30 min

CONTACTS

Commercial : Typhaine DELANNOY : t.delannoy@bordeaux-expo.com - 06 73 19 46 65

Technique : Thomas QUELEN : t.quelen@bordeaux-expo.com - 06 60 55 68 91

Direction infrastructures et opérations : Pierre GATIPON : p.gatipon@bordeaux-expo.com - 06 73 19 46 64

2 CONFIGURATIONS

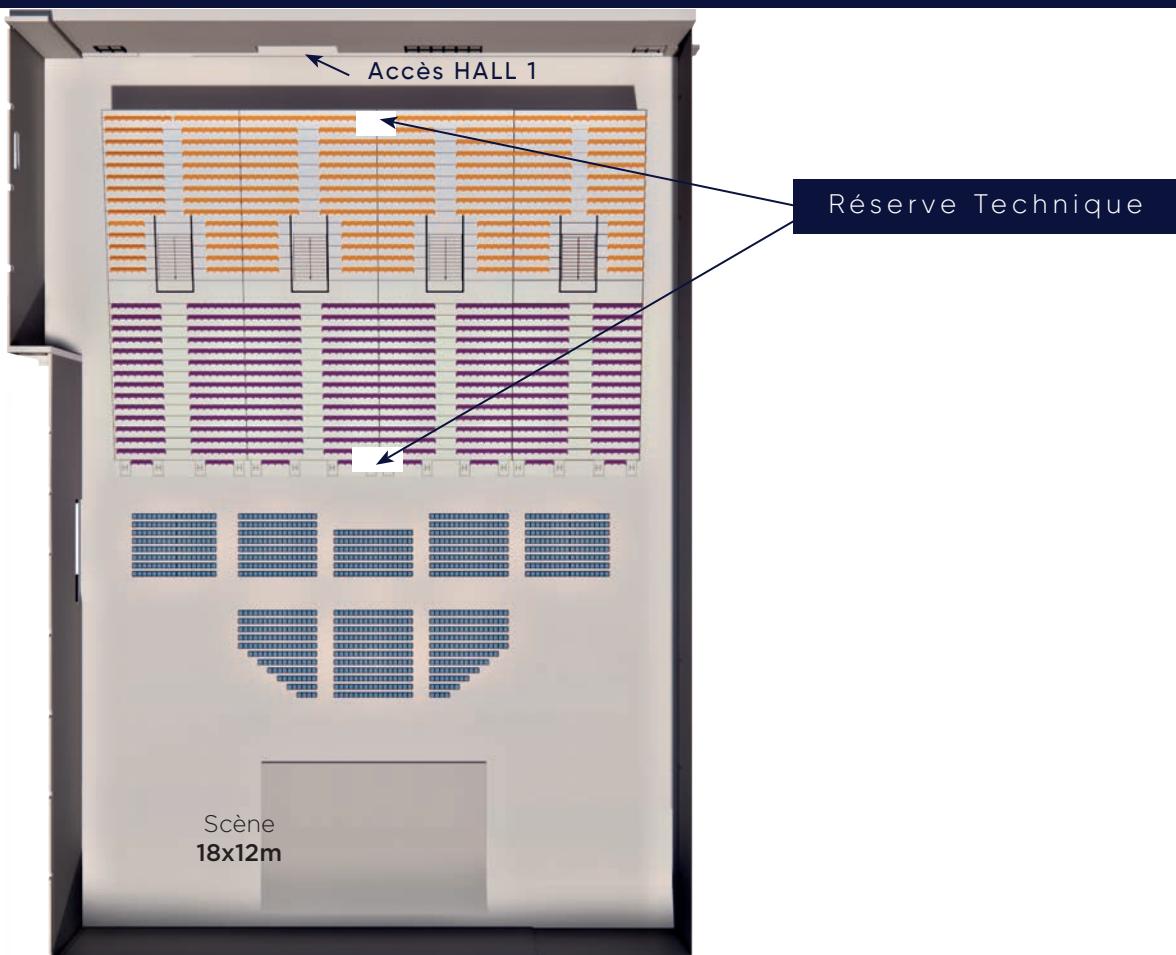
La salle est modulable selon la typologie de votre événement, en version « tout assis » (jauges A1 à A4) et version mixte « assis/debout » (jauges AD1 à AD4). Les capacités des jauge types sont présentées dans le tableau ci-dessous.

NOM	CAPACITÉ ASSIS	PLACES PMR ASSIS	PLACES ACCOMPAGNANTS PMR ASSIS	CAPACITÉ DEBOUT	TOTAL PLACES
JAUGE A1	1 375	8	8	-	1 391
JAUGE A2	1 641	14	14	-	1 669
JAUGE A3	1 972	18	18	-	2 008
JAUGE A4	2 460	20	20	-	2 500
JAUGE AD1	686	10	10	1011	1 717
JAUGE AD2	950	10	10	1011	1 981
JAUGE AD3	686	10	10	1299	2 005
JAUGE AD4	1 472	10	10	1011	2 503

La position des régies (**30 ou 36 places**) et poursuites (**12 places**) pouvant varier suivant la configuration de salle, il convient de garder en réserve technique les deux emplacements indiqués sur les plans de jauge. Ces emplacements ne pourront être libérés, et donc les **42 ou 48 places commercialisées**, une fois que les éléments du spectacle permettent de lever ces réserves après accord écrit de la salle.

Ces places pourront ainsi être ajoutées aux jauge totales présentées ci-dessus.

JAUGE A4 – TOUT ASSIS – 2498 PERSONNES



3 ACCUEIL

3.1 Public

ACCÈS EXTÉRIEUR

- > 2 parkings grand public (E et F), totalisent 2610 places (dont 53 PMR). Une zone dédiée VIP/Presse pourra être aménagée suivant les demandes. Les parkings sont mutualisés avec le Stade Matmut
- > Le public arrive par le portail dédié au Palais 2 l'Atlantique, face à l'arrêt de tramway et traverse un large parvis.
- > Un auvent permet au public attendant à l'extérieur de s'abriter devant le Palais 2 l'Atlantique.
- > Un espace pour la billetterie est prévu dans le hall d'accueil.



SALLE

- > La salle a des murs latéraux dont la structure est majoritairement noire. La charpente intègre l'éclairage d'ambiance LED non graduable (commande au PC sécurité).
- > Le placement se fait sur un parterre de chaise ou des gradins mobiles dont toutes les places sont numérotées pour un placement assis. Des espaces sont réservés pour l'accueil des PMR.

HALL

- > Dans un lumineux hall d'accueil de 1 000 m² environ, le public a accès aux espaces bar et merchandising ainsi qu'aux sanitaires.
- > L'accès du public se fait depuis le hall dans la salle sur son côté cour.
- > Le merchandising bénéficie d'espace avec tables et des prises 16A.



MATÉRIEL DISPONIBLE

- > Une scène de 216m²
- > Gradins mobiles et parterre de chaises
- > Rideaux de jauge permettant de réaliser les différentes configurations.
- > Pour l'accueil de PMR pour un placement debout, installation d'une plateforme.

3 ACCUEIL

3.2 Equipes de production

Pour l'accueil des équipes de production, l'accueil backstage se fait par la porte F du Parc Des Expositions (cours jules Ladoumègue) ouverte par un gardien. Large capacité d'accueil de camions, tourbus et véhicules (espace extérieur sur terre plein extérieur).

Voir plan accès prod et catering en ANNEXE 5.

En backstage, le Palais 2 l'Atlantique dispose d'espaces pour l'accueil des équipes artistiques, techniques et administratives des organisateurs de spectacle.

Exemple d'aménagement type: **6 loges, 4 bureaux de production, une loge technique et un catering.**

LOGE 1 : 50m²

- > Table maquillage
- > 4 Chaises
- > Table/bureau
- > 1 Canapé, 2 fauteuils, table basse, tapis, éclairage
- > Portant, psyché

LOGE 2,3,4&5 : 25m²

- > Table maquillage
- > 2 Chaises
- > 1 Canapé, 1 fauteuil, table basse, tapis, éclairage
- > Portant, psyché

LOGE TECHNIQUE : 25m²

- > 4 Chaises
- > 1 Canapé, 2 fauteuils, table basse

1 BUREAU DE PRODUCTION : 50m²

- > 4 tables/bureau
- > 8 chaises
- > 1 canapé, 2 fauteuils
- > 1 table basse

Aucune loge n'est dotée de toilette et douche privatisées

4 toilettes dans le couloir aux loges

4 douches + 1 toilette + 4 urinoirs dans espace sanitaire face aux loges

3 autres Bureaux de production de 13m² sont disponibles sur demande

ESPACE CATERING

Capacité de **60 places** pour la restauration des équipes.

Le catering, à 10m des loges et bureaux, est accessible en traversant un espace extérieur.

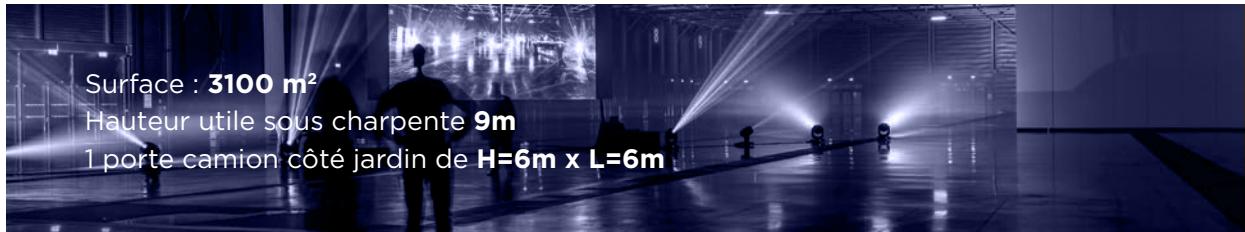
La société de catering peut décharger le long du bâtiment.

Des emplacements camions traiteurs sont disponibles à moins de 30m.

Voir documentation en ANNEXES

4 DESCRIPTIF TECHNIQUE DE LA SALLE

4.1 Dimensions générales



4.2 Matériel à disposition



SCÈNE

- > Une scène de 216m² de praticables de 2mx1m (18m x 12m)
- Hauteur de scène 1m
- > 2 escaliers de scène
- > Garde-corps
- > 1 Rampe



OCCULTATIONS

- > Rideaux latéraux scène 18ml
- > Rideau fond de scène 30ml
- > Rideaux de jauge 50ml



TRANSPORT & LEVAGE (sur demande)

- > Chariot élévateur 2T5 avec translation
- > Nacelle articulée 12 mètres disposition pour les accroches
- > Tire-palette



EAU

- > Arrivée et évacuation d'eau par caniveaux



ÉLECTRICITÉ

- > Extérieur backstage 63A, car régie, bus
- > Arrière-scène
 - 250A
 - 125A
 - 125A
- > Distribuée par caniveaux

Voir plan d'implantations électriques en ANNEXE 7.



BARRIÈRES

- > 130 barrières de police de 2m
- > Crash Barrière sur demande



DIVERS

- > 1 rampe camion
- > 20ml passage de câbles 3 voies + chariot (carrière-scène + passage public)
- > Talkies-Walkies en lien avec l'équipe du Palais 2 l'Atlantique

4 DESCRIPTIF TECHNIQUE DE LA SALLE

4.3 Cahier des charges accroches

Les producteurs doivent fournir au P2A le plan de charges précis, comportant les charges réelles de chaque point, au moins un mois avant le jour de la manifestation. Ce plan de charge sera étudié et validé par un bureau d'étude spécialisé, conventionné par le P2A. Un technicien compétent (house-rigger) vérifiera le bon respect de l'étude lors de la mise en œuvre.

ACCROCHES

Chaque point situé au-dessus de la scène ou au-dessus du public, doit être accroché au moyen de deux systèmes indépendants et de conceptions différentes. Chaque élingue accrochée aux poutres devra être gainée. La fourniture des élingues et des palans est à la charge de la production.

PERSONNEL

Le personnel chargé de l'accrochage devra respecter la législation et l'étude d'accroche fournie par salle. Le personnel travaillant en hauteur devra être habilité et équipé des équipements de protection individuels obligatoires. (harnais, gants, chaussures de sécurité, etc.) Le personnel de rigging est à la charge de la production.

PRINCIPE DE CHARGEMENT

Selon la notice des charges d'exploitation et en l'absence de redécoupage de la halle par les murs mobiles, les charges d'exploitation maximales prévues en configuration scénique sont les suivantes :

- > Maximum 7 points à 2T par poutre treillis et 7 points à 1T entre poutres treillis.

Les charges peuvent être réparties librement le long des files d'axe (symétriques ou non par rapport à l'axe de la halle, décalées vers la façade sud ou la façade nord de la halle). La charpente métallique est dimensionnée selon cette configuration de chargement maximal.

Voir Plan de charpente en ANNEXE 3 et Notice charges d'exploitation Agora (P2A) ANNEXE 4



5 RÈGLEMENT - CONSIGNES DE SÉCURITÉ

Un **plan de prévention** devra être réalisé pour chaque manifestation.

L'ensemble du personnel doit respecter le **plan de circulation et de stationnement** et doit être accrédité pour pouvoir accéder à la salle (fournir listing du personnel).

AMÉNAGEMENTS SCÉNIQUES

Les aménagements scéniques doivent laisser un passage libre de 3 up (1.80 mètres) de chaque côté de la scène. Les installations électriques doivent être protégées de tout contact direct ou indirect. Les câbles et connecteurs devront être conformes aux normes en vigueur, et ne doivent pas constituer une gêne pour le public. Toutes les structures suspendues ou placées en hauteur doivent être équipées de deux systèmes de fixations adaptés, et de conceptions différentes (ex : moteur + élingue). Les procès-verbaux, certificats de conformité, rapports d'organisme de contrôle, etc... devront être tenus à la disposition de la direction de la salle par l'organisateur. Dans tous les cas, tous les aménagements devront être conformes à l'ensemble de la réglementation existante, en particulier celle concernant les Établissements Recevant du Public.

INTERDICTION DE FUMER

Conformément au décret n°2006-1386 du 15 novembre 2006 relatif à l'application de la loi Evin du 10 janvier 1991, et à l'article R 3513-2 du Code de la Santé Publique il est interdit de fumer et de vapoter dans l'enceinte de l'établissement.

Le personnel, les artistes et les techniciens sont tenus de respecter cette interdiction.

SÉCURITÉ DES TRAVAILLEURS

Le levage et la manipulation de charges sont interdits au-dessus du personnel.

Le personnel travaillant dans l'espace scénique devra être équipé des Équipements de Protections Individuelles : gants, casques, chaussures de sécurité.

Les conducteurs de chariots élévateurs et nacelles devront être titulaires du CACES et de l'autorisation de conduite délivrée par leur employeur. Ces documents devront être présentés au responsable technique du Palais 2 l'Atlantique présent sur place.

En aucun cas, les chariots élévateurs ne pourront servir de moyens de transport ou d'élévation pour autre chose que du matériel prévu à cet effet. Seul le personnel dûment habilité et autorisé par le régisseur pourra effectuer des interventions dans les armoires électriques et pénétrer dans les locaux à risques tels que : TGBT, TGS, local de transformateur etc...

GAZ

L'utilisation de gaz est interdite dans le Palais 2 Atlantique.

DÉCHETS

Les déchets devront être évacués dans les poubelles et containers pourvus à cet effet. En cas de déchet particulier ou dangereux, merci de prendre contact avec nous pour organiser l'évacuation dans les conditions réglementaires.

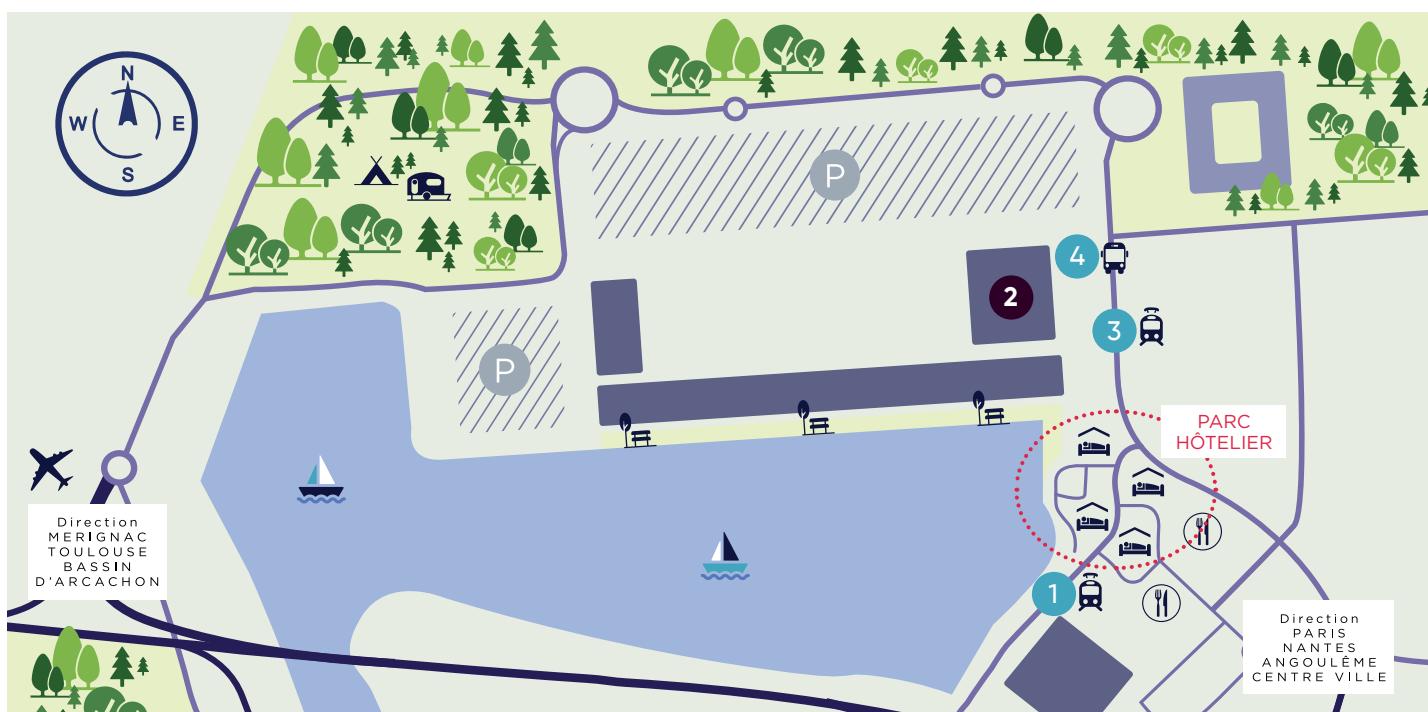
6 HÔTELLERIE À PROXIMITÉ

L'HÉBERGEMENT À BORDEAUX

Hotels de Bordeaux Lac

TYPE	*	HOTEL	NOMBRE DE CHAMBRES	ADRESSE	TEL.	E-MAIL
HOTEL	4*	NOVOTEL	175	Avenue Jean-Gabriel Domergue 33300 BORDEAUX	+33 (0)5 56 43 65 00	H0403@accor.com
HOTEL	4*	MERCURE LAC	100	Rue du Grand Barail 33300 BORDEAUX	+33 (0)5 56 43 36 72	H0551@accor.com
HOTEL	4*	PULLMAN LAC	166	Avenue Jean-Gabriel Domergue 33300 BORDEAUX	+33 (0)5 56 69 66 66	H0669@accor.com
HOTEL	3*	CAMPANILE LAC	131	Rue du Petit Barail 33300 BORDEAUX	+33 (0)5 56 39 54 54	bordeaux.lelac@campanile.fr
HOTEL	3*	LE PROVENCAL	45	Rue du Petit Barail 33300 BORDEAUX	+33 (0)5 56 50 39 73	contact@leprovencal33.com
HOTEL	3*	SURE HOTEL (BEST WESTERN)	72	Rue du Grand Barail 33300 BORDEAUX	+33 (0)5 56 50 50 00	reservation@surehotel-bordeaux-lac.com
HOTEL	3*	IBIS LAC	116	Rue du Grand Barail 33300 BORDEAUX	+33 (0)5 56 50 96 50	H0356@accor.com
HOTEL	2*	IBIS BUDGET LAC	119	Rue du Petit Barail 33300 BORDEAUX	+33 (0)8 92 70 71 66	h3085@accor.com
HOTEL	1*	PREMIERE CLASSE LAC	61	Rue du Prof. Georges Jeanneney 33300 BORDEAUX	+33 (0)8 92 70 71 66	bordeaux-lac@premiereclasse.fr
CAMPING	4*	CAMPING INTERNATIONAL BORDEAUX	93 chalets/ cottages	Boulevard J. Chaban Delmas 33520 BORDEAUX BRUGES	+33 (0)5 57 87 70 60	contact@camping-bordeaux.com
RESID. HOTELIERE		ALL SUITES APPARTHOTEL	233	Rue du Prof. Georges Jeanneney 33300 BORDEAUX	+33 (0)5 35 31 01 01	bordeaulac@allsuites-appart.com
RESID. HOTELIERE		APPART HÔTEL MER&GOLF	95	88 avenue des 40 journaux 33300 BORDEAUX	+33 (0)5 56 01 16 16	citybordeauxlac@meretgolf.com

L'offre hôtelière est à proximité immédiate, à moins de **500 m**, accessible **à pied et en tramway**



1 Arrêt de tram Palais des Congrès

2 Palais 2 L'Atlantique

3 Arrêt de tram Palais 2 l'Atlantique et Parc des Expositions

4 Arrêt de bus Parc des Expositions

7 ANNEXES : PLANS

- Plans de jauge et de numérotation
 - Configurations types « **tout assis** » de **A1 à A4**
 - Configurations types « **tout debout** » de **AD1 à AD4**
- Plan zone backstage
- Plan de charpente
- Notice charpente
- Plan accès prod et catering
- Plan parking accès public
- Plan implantation électrique